



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-236

Séance publique du

21 juillet 2014

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140721-48959-DE-1-1_0
Date de signature : 22/07/2014
Date de réception : mardi 22 juillet 2014
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : ATTRIBUTION DE MANDATS SPECIAUX POUR REPRESENTER LA VILLE D'AIX EN PROVENCE LORS DE DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX

Le 21 juillet 2014 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/07/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Danièle BRUNET, Madame Karima ZERKANI à Madame Dominique AUGÉY.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



09.07

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie

Mission Développement Touristique et
International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2014

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : ATTRIBUTION DE MANDATS SPECIAUX POUR REPRESENTER LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE LORS DE DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Des contacts et des projets se déroulent avec de nombreuses villes dans le monde. Les financements des bailleurs nationaux et internationaux sont systématiquement recherchés afin de bénéficier d'un effet de levier pour l'action municipale.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien nos différents partenariats. Aussi, je vous propose d'attribuer des mandats spéciaux aux élus qui représenteront la Ville d'Aix-en-Provence lors des prochains déplacements.

Takamatsu et Kumamoto, Japon

La Ville d'Aix en Provence entretient une relation de partenariat avec la Ville de Kumamoto depuis 2013.

Le Japon accueillera la quatrième édition des rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée du 28 au 30 octobre 2014 à Takamatsu, ville jumelée avec Tours. Ces rencontres proposeront d'échanger et de mutualiser les connaissances des acteurs français et japonais de la coopération décentralisée sur le thème suivant : « A l'ère de la mondialisation, quelles mesures les collectivités territoriales doivent-elles prendre afin de redynamiser l'économie locale ? ». Afin de répondre à cette question, trois ateliers seront notamment organisés sur l'industrie (revitaliser l'agriculture, le commerce, le tourisme et autres industries), la culture (redynamiser l'économie locale par le biais de la culture et des échanges humains) et l'urbanisme (agir sur les transports urbains, l'environnement, l'énergie, pour un développement durable des villes).

Ces rencontres constituent une opportunité pour les Villes d'Aix-en-Provence et de Kumamoto de témoigner ensemble du dynamisme de leur partenariat et de capitaliser sur les projets en cours. Elles sont également un moyen d'échanger avec l'ensemble des acteurs sur les enjeux de leurs coopérations et sur la mise en œuvre de leurs projets. A ce titre, des échanges avec des opérateurs économiques, touristiques et universitaires sont prévus. Elles représentent enfin un outil de lobbying important auprès des institutions qui peuvent accompagner le partenariat entre Aix-en-Provence et Kumamoto, au premier rang desquelles les ministères des Affaires étrangères français et japonais.

A la suite de ces rencontres, la Ville de Kumamoto a souhaité inviter la Ville d'Aix-en-Provence à se rendre à Kumamoto. Il sera notamment question de définir le programme de coopération pour l'année 2015 et de réfléchir conjointement à l'organisation des célébrations des 20 ans du don du théâtre Nô programmée à Aix-en-Provence en juin 2015.

Je vous propose, donc, de donner mandat spécial à Madame Karima ZERKANI, Conseiller municipal délégué au Marketing territorial, à la Représentation internationale de la Ville, aux Relations internationales, au Pourtour méditerranéen et aux Villes jumelles, pour participer aux quatrièmes rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée à Takamatsu, puis pour aller à Kumamoto, du 26 octobre au 4 novembre 2014. En cas d'indisponibilité de Mme ZERKANI, M. Christian ROLANDO, 11e Adjoint ou Mme Odile BONTOUX, 12e Adjoint, seraient mobilisés sur ce déplacement.

Deux fonctionnaires accompagneront l'élu(e) délégué(e).

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Approuver** le mandat spécial donné à Madame Karima ZERKANI ou à Monsieur Christian ROLANDO ou à Madame Odile BONTOUX pour représenter la Ville d'Aix-en-Provence lors du déplacement au Japon, qui se déroulera du 26 octobre au 4 novembre 2014.

DL.2014-236 - ATTRIBUTION DE MANDATS SPECIAUX POUR REPRESENTER LA VILLE
D'AIX EN PROVENCE LORS DE DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)